



Syndicat Local Force Ouvrière Justice MA Basse-Terre

Syndicat Local FO Justice

Maison d'Arrêt de Basse-Terre

Boulevard Félix Eboué 97100 Basse-Terre – Téléphone 0590 994420 / 0690 337171 Mail : fo.mabt@gmail.com

DÉTERMINATION ET COMBAT COLLECTIF.

Chers collègues,

Dans quelques jours, notre ancien établissement fermera définitivement ses portes. Un lieu chargé d'histoire, de souvenirs, de combats syndicaux, mais aussi de fierté collective. Pendant des années, nous avons fait face à des conditions de travail souvent difficiles, avec des moyens limités, mais jamais nous n'avons abandonné. Nous avons su tenir le cap, maintenir le navire à flot et faire preuve d'un professionnalisme exemplaire malgré les obstacles.

Fermer un tel établissement sans un dernier hommage serait inconcevable.

C'est la raison pour laquelle nous appelons à une manifestation commémorative : un moment de mémoire, de respect et de reconnaissance pour tous ceux qui ont servi entre ces murs, souvent dans l'ombre, mais toujours avec courage et honneur. **Ce lieu fait partie intégrante du patrimoine pénitentiaire et Guadeloupéen ; il mérite que l'on s'en souvienne avec dignité.**

UNE NOUVELLE PAGE S'ÉCRIT : BASSE-TERRE 2.

Demain, l'histoire continue avec l'ouverture de Basse-Terre 2. Mais cette nouvelle page n'est pas le fruit du hasard. Elle s'écrit grâce à notre persévérance et notre détermination. Face à une direction locale souvent hermétique au dialogue, et dans un contexte où la concertation semblait impossible, nous avons refusé la résignation. Nous avons imposé nos revendications et défendu sans relâche la sécurité, la dignité et les conditions de travail des personnels pénitentiaires. Ce combat fut long, difficile et exigeant. Mais la détermination collective a porté ses fruits.

DES AVANCÉES CONCRÈTES

Grâce à notre mobilisation, les garanties suivantes ont été obtenues pour le nouvel établissement :

- Installation des grilles palières, élément essentiel à la sécurité et au contrôle des circulations
- Sécurisation de la cour de promenade et du terrain de sport, afin de réduire les risques de projections.
- Présence de deux agents par étage, une mesure cruciale pour la sûreté du personnel et la maîtrise du terrain
- Sécurisation du côté du Racing, souvent point faible de la structure précédente
- Maintien des jours vaqués pour les brigadiers-chefs et majors en poste fixe, symbole du respect des acquis
- Renfort de six agents supplémentaires, indispensable pour garantir un fonctionnement équilibré du service.

Ces résultats sont le fruit d'un travail acharné, d'une mobilisation constante et d'une foi inébranlable dans la légitimité de nos revendications.



ENSEMBLE, NOUS AVONS GAGNÉ

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien, la solidarité et l'implication des personnels. C'est grâce à vous, à votre confiance et à votre engagement, que nous avons pu faire entendre notre voix et obtenir des avancées concrètes. **Cette victoire est celle de tout un collectif, animé et uni par une même volonté : faire respecter la dignité du personnel pénitentiaire.**

Nous resterons vigilants, combatifs et présents, car le dialogue social ne s'arrête pas ici.

CHAQUE VICTOIRE EN APPELLE D'AUTRES.

CHAQUE AVANCEE DOIT ETRE CONSOLIDEE.

**NOTRE MISSION DEMEURE LA MEME : DEFENDRE LES AGENTS, PROTEGER NOS
DROITS ET GARANTIR NOTRE SECURITE.**

Basse-Terre, le 07 novembre 2025

Le bureau local FO Justice Bastè



